

21.11.2011 - 19:03 Uhr

Les Employés Suisse ne veulent pas du partenariat social à l'américaine de Huntsman

Zürich (ots) -

Les Employés Suisse sont très déçus de la manière dont Huntsman interprète le contrat unique qu'elle a signée avec les partenaires sociaux.

A fin septembre 2011, Huntsman a annoncé des licenciements importants en Suisse, en particulier l'arrêt des activités de sa division Textile Effects en Suisse, prévoyant le licenciement de plus de 600 collaborateurs.

Sans consulter les partenaires sociaux envers lesquels elle s'était pourtant engagée spécialement, Huntsman a organisé des procédures de consultations séparées sous le même contrat unique !!!

En outre, deux mois après cette annonce, ni les représentants des travailleurs ni les partenaires sociaux ne connaissent l'affectation précise des quelques 155 millions de dollars budgétisés, semble-t-il, pour ces restructurations.

Enfin, les membres de la Direction de Textile Effects qui négocient semblent manifestement sans aucune marge de manœuvre et aucun négociateur ayant un pouvoir de décision n'a pu être rencontré à ce jour.

Le fin des négociations étant fixée au 23 novembre 2011, il n'y a pas grand espoir de voir les collaborateurs suisses de Huntsman Textile Effects être pris au sérieux, avec les risques de ruptures du contrat social et de la paix du travail que cela implique.

Les Employés Suisse rappellent à cette entreprise qu'elle est liée par une convention collective d'entreprise et qu'elle ne peut pas appliquer en Suisse le partenariat social à l'américaine. Dans les conditions actuelles, les Employés Suisse souhaitent toujours faire application du contrat unique mais ne sont plus en mesure de garantir le respect de la paix du travail par les collaborateurs de Huntsman Textile Effects.

Contact:

Pierre Serge Heger, conseiller juridique, Employés Suisse, tél. 079 230 5115

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100708579> abgerufen werden.